



# Conseil économique et social

Distr. GÉNÉRALE  
18 février 1999

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

## Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Huitième session

Vienne, 27 avril-6 mai 1999

Point 3) de l'ordre du jour provisoire\*

**Activités du Centre pour la prévention internationale du crime:  
coopération avec d'autres organes et entités de l'ONU**

## Activités des instituts qui composent le réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

### Rapport du Secrétaire général

#### *Sommaire*

Le présent rapport contient des informations sur les activités exécutées en 1997 et 1998 par l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, les instituts régionaux affiliés et les instituts et centres associés qui composent le réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale. Il donne également des informations sur les activités entreprises par le Conseil consultatif scientifique et professionnel international

---

\* E/CN.15/1999/1.

## Table des matières

|   | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|---|--------------------|-------------|
| I. Introduction .....   | 1 - 2              | 3           |
| II. Activités de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies<br>sur la criminalité et la justice .....                            | 3 - 25             | 3           |
| A. Coordination avec le Centre pour la prévention internationale du crime<br>et les autres instituts constituant le réseau du Programme ..... | 4                  | 3           |
| B. Étude internationale sur les victimes de la criminalité .....  | 5 - 7              | 3           |
| C. Rôle du droit pénal dans la protection de l'environnement .....  | 8 - 10             | 4           |
| D. Stratégies anticorruption .....  | 11 - 13            | 4           |
| E. Exécution des peines et liberté surveillée .....   | 14 - 16            | 4           |
| F. Justice juvénile .....   | 17 - 18            | 5           |
| G. Rapport mondial sur la criminalité et la justice .....   | 19 - 21            | 5           |
| H. Programme mondial contre la traite de personnes humaines .....   | 22 - 23            | 5           |
| I. Assistance à l'Albanie dans le domaine de la prévention du crime<br>et de l'administration de la justice .....                             | 24                 | 5           |
| J. Séminaire international pour des juges et des procureurs en Bosnie-Herzégovine   | 25                 | 5           |
| III. Activités des instituts régionaux affiliés .....   | 26 - 29            | 6           |
| A. Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie<br>et en Extrême-Orient .....                                | 26                 | 6           |
| B. Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants<br>en Amérique latine .....  | 27                 | 7           |
| C. Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance,<br>affilié à l'Organisation des Nations Unies .....       | 28                 | 7           |
| D. Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement<br>des délinquants .....                                  | 29                 | 8           |
| IV. Activités des instituts associés .....  | 30 - 36            | 9           |
| A. Institut australien de criminologie .....  | 30                 | 9           |
| B. Centre international pour la réforme du droit pénal et la politique<br>de justice criminelle .....   | 31                 | 10          |
| C. Institut international de hautes études en sciences pénales .....  | 32                 | 11          |
| D. Académie arabe Naïf des sciences de la sécurité .....  | 33                 | 12          |
| E. National Institute of Justice du Ministère de la justice des États-Unis .....  | 34                 | 13          |
| F. Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire .....  | 35                 | 13          |
| G. Centre international pour la prévention du crime .....   | 36                 | 14          |
| V. Activités du Conseil consultatif scientifique et professionnel international .....   | 37 - 38            | 15          |
| VI. Préparatifs du dixième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime<br>et le traitement des délinquants .....                     | 39                 | 15          |

## I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi conformément aux recommandations que le Conseil économique et social a formulées dans ses résolutions 1992/22 (sect. IV) et 1994/21, en vue de faciliter la coordination à l'échelle mondiale des activités concernant la prévention du crime et la justice pénale. Le rapport est fondé sur: a) les informations reçues des instituts et centres intéressés, et b) le rapport de la treizième Réunion annuelle de coordination du Programme commun du réseau du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, qui s'est tenue à Courmayeur (Italie) les 23 et 24 septembre 1998.

2. Les activités menées conjointement par le Centre pour la prévention internationale du crime de l'Office pour le contrôle des drogues et la prévention du crime du Secrétariat et les instituts qui composent le réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale ont une grande importance pour le plan mondial en matière de prévention du crime et de justice pénale. Outre les liens institutionnels de routine avec le réseau du Programme, le Centre recherche activement à promouvoir la coopération grâce à des activités spécifiques, concrètes et limitées dans le temps, dans la mesure où elles correspondent à des objectifs communs. Dans le même temps, le Centre établit des contacts, au cas par cas, avec des institutions de recherche des facultés et d'autres institutions qui, sans faire officiellement partie du réseau du Programme, possèdent des compétences qui peuvent faciliter la réalisation des objectifs prioritaires actuels du Centre.

## II. Activités de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice

3. Au cours des huit derniers mois qui couvrent la période du rapport, l'Institut de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) a subi un changement dans son équipe de direction et une réorientation de son programme. L'année 1998 a donc été essentiellement consacrée à une consolidation de ses activités et, notamment, à l'élaboration de plusieurs publications exposant les résultats de recherches antérieures. Comme la majorité des

activités de l'UNICRI combinent recherche, réunions et publications, le présent rapport est axé selon ces grandes lignes.

### A. Coordination avec le Centre pour la prévention internationale du crime et les autres instituts constituant le réseau du Programme

4. L'UNICRI a participé à la session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale organisée en même temps et au même lieu que la douzième Réunion annuelle de coordination du Programme commun du réseau du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, qui s'est tenue à Courmayeur les 2 et 3 octobre 1997, et la treizième Réunion annuelle de coordination du Programme, qui s'est tenue en septembre 1998.

### B. Étude internationale sur les victimes de la criminalité

#### Recherche

5. Des études approfondies ont été réalisées dans 15 pays en 1997 et 1998 et des analyses comparées dans 59 autres pays. Des conseils ont également été fournis à l'Afrique du Sud dans le domaine de la première étude nationale sur la victimisation.

#### Réunions

6. Des séances extraordinaires consacrées à l'Étude internationale sur les victimes de la criminalité ont été tenues lors du IX<sup>e</sup> Colloque international sur la victimologie, qui s'est tenu à Amsterdam en août 1997, et lors du douzième Congrès international sur la criminologie, qui a eu lieu à Séoul en août 1998. En 1997, des tables rondes et des séminaires concernant l'Étude internationale sur les victimes de la criminalité ont eu lieu dans trois pays d'Europe centrale et orientale et un séminaire sur les problèmes de la victimisation dans les pays balkaniques s'est tenu à Tsigov Chark (Bulgarie) en février 1998. Une conférence internationale sur le thème "Étude de la criminalité: une perspective mondiale" s'est tenue à Rome en novembre 1998, organisée conjointement par l'UNICRI, le Ministère des affaires étrangères et le Ministère de la justice des

Pays-Bas, le Conseil de l'Europe et l'Institut italien de statistiques; quelque 120 experts de 40 pays ont participé à cette Conférence.

### **Publications**

7. Plusieurs livres et rapports sur les questions mentionnées ci-dessus ont été publiés au cours de la période considérée.

## **C. Rôle du droit pénal dans la protection de l'environnement**

### **Recherche**

8. Une recherche d'ordre général a été réalisée en 1997 concernant les délits, la législation et l'application des lois sur l'environnement dans 14 pays d'Afrique centrale et orientale. Une étude sur le droit criminel et son administration dans les conventions internationales concernant l'environnement a été menée dans 11 pays du Pacifique Sud; cette étude portait essentiellement sur la législation ainsi que sur la nature et le niveau de l'application des lois et portait sur des incidents précis.

### **Réunions**

9. Une conférence internationale sur le thème "Délits contre l'environnement – protection de l'environnement: un engagement mondial" et le premier stage sur la protection de l'environnement et les activités relatives à l'application des lois dans ce domaine ont eu lieu à Rome en avril 1997. Un atelier sur le droit criminel et son application dans les conventions internationales concernant l'environnement s'est tenu à Apia en juin 1998.

### **Publications**

10. Au cours de la période considérée, des publications sur les sujets mentionnés ci-dessus ont été publiées et une base de données a été constituée.

## **D. Stratégies anticorruption**

### **Recherche**

11. Les deux séminaires sur les stratégies anticorruption dans les pays en transition, qui se sont tenus à Budapest en

avril 1997 et en mai 1998, ont été essentiellement consacrés à la mise au point de directives pour des rapports au niveau national et des études de cas, ainsi que pour leur analyse et leur présentation dans des documents de travail, des rapports et des publications. En 1998, les activités de recherche ont également porté sur l'élaboration d'un projet conjoint (avec le Centre pour la prévention internationale du crime) intitulé "Programme mondial contre la corruption".

### **Réunions**

12. L'UNICRI a organisé les deux séminaires mentionnés ci-dessus à l'intention de procureurs et de magistrats de 19 pays en transition. Des réunions ont été organisées avec un certain nombre d'organes des Nations Unies et d'autres entités internationales en vue de trouver des éléments et d'accroître la coopération pour le projet de Programme mondial contre la corruption.

### **Publications**

13. Plusieurs publications concernant la corruption ont été publiées.

## **E. Exécution des peines et liberté surveillée**

### **Recherche**

14. Les activités de recherche ont essentiellement porté sur les tendances internationales dans le domaine des sanctions non privatives de liberté ainsi que sur l'étude comparative des grandes questions concernant la recherche, la gestion et l'administration de la liberté surveillée, liées à l'atelier de formation internationale sur la liberté surveillée, l'élaboration d'un manuel et l'ouverture d'une page d'accueil sur la Toile concernant l'exécution des peines et la liberté surveillée. Un descriptif du projet sur la criminalité organisée en prison est en cours d'élaboration.

### **Réunions**

15. L'UNICRI a organisé l'atelier international de formation sur la liberté surveillée en juillet 1997 à Malte. Cette réunion a rassemblé 64 participants de 31 pays. Des réunions d'experts préparatoires et de suivi ont été organisées au siège de l'UNICRI à Rome, ainsi qu'au siège

de la Conférence permanente européenne sur la liberté surveillée et les mesures de suivi.

#### **Publications**

16. L'UNICRI a publié un certain nombre de livres sur les sujets mentionnés ci-dessus.

### **F. Justice pour mineurs**

#### **Recherche**

17. Des activités de recherche comparative ont été entreprises sur les enfants et la justice pour mineurs en France, en Hongrie et en Italie, et une proposition de projet a été élaborée sur la participation de mineurs italiens et étrangers à l'abus des drogues et au trafic illicite et leur exploitation par des organisations criminelles.

#### **Réunions**

18. Un certain nombre de réunions avec des consultants et des experts locaux ont eu lieu au siège de l'UNICRI, à Rome.

### **G. Rapport mondial sur la criminalité et la justice**

#### **Recherche**

19. Un chapitre sur les peines a été élaboré pour le *Global Report on Crime and Justice*<sup>1</sup>.

#### **Réunions**

20. L'Institut a participé à des réunions du Conseil de rédaction.

#### **Publications**

21. Le *Global Report on Crime and Justice* paraîtra en avril 1999.

### **H. Programme mondial contre la traite de personnes humaines**

#### **Recherche**

22. Un examen de la documentation et l'élaboration d'un descriptif de projet commun ont été entrepris en collaboration avec le Centre pour la prévention internationale du crime.

#### **Réunions**

23. L'équipe du projet s'est réunie un certain nombre de fois et a également tenu des réunions avec des entités de l'Organisation des Nations Unies et des organisations internationales, notamment des donateurs potentiels. L'idée du projet a également été présentée à diverses manifestations internationales.

### **I. Assistance à l'Albanie dans le domaine de la prévention du crime et de l'administration de la justice**

24. Cette activité était financée par le Gouvernement italien et a comporté des missions préparatoires en Albanie, le rassemblement d'informations générales, la mise sur pied de conférences et l'organisation d'un stage pour 48 membres de la magistrature albanaise à Rome, en septembre 1998.

### **J. Séminaire international pour des juges et des procureurs de Bosnie-Herzégovine**

25. Ce séminaire, qui était financé par le Gouvernement italien et le Programme des Nations Unies pour le développement, a été organisé par l'UNICRI en coopération avec le Centre pour la prévention internationale du crime et a eu lieu à Rome, en juin 1998. Il a réuni, pour la première fois depuis la signature, le 14 décembre 1995, de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine (Accord de Dayton) (A/50/790-S/1995/999, annexe), 50 participants

des deux entités. Ce séminaire a également permis de recueillir des informations, d'organiser des missions et de mettre sur pied des conférences.

### III. Activités des instituts régionaux affiliés

#### A. Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient

26. Les activités de l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient pendant la période considérée ont notamment porté sur les points suivants:

a) Dans chacune des deux dernières années, deux stages internationaux d'une durée de trois mois et un séminaire international d'une durée d'un mois ont été organisés à l'intention d'agents expérimentés et d'administrateurs de haut niveau dans le domaine de la justice pénale;

b) Le 105<sup>e</sup> séminaire international sur le thème "L'administration effective de la justice pénale pour la prévention de la corruption par des fonctionnaires" s'est tenu du 27 janvier au 28 février 1997;

c) Le 106<sup>e</sup> stage international sur le thème "La recherche en vue d'une administration effective de la justice pour mineurs" s'est tenu du 14 avril au 4 juillet 1997;

d) Le 107<sup>e</sup> stage international sur le thème "Le rôle et les fonctions du ministère public dans la justice pénale" s'est tenu du 1<sup>er</sup> septembre au 21 novembre 1997;

e) Le 108<sup>e</sup> séminaire international sur le thème "Les problèmes actuels de la lutte contre la criminalité transnationale organisée" s'est tenu du 26 janvier au 27 février 1998;

f) Le 109<sup>e</sup> stage international sur le thème "Mesures efficaces pour faciliter la réintégration des détenus dans la société" s'est tenu du 13 avril au 2 juillet 1998;

g) Le 110<sup>e</sup> stage international sur le thème "Mesures effectives de lutte contre la criminalité économique et la

criminalité liée aux réseaux électroniques" s'est tenu du 31 août au 20 novembre 1998;

h) Le troisième séminaire extraordinaire à l'intention de magistrats chinois de haut niveau, dont le thème principal était "La recherche d'une administration efficace de justice pour mineurs", s'est tenu du 1<sup>er</sup> au 19 décembre 1997;

i) Un séminaire sur le thème "Problèmes contemporains dans le système et l'administration de la justice pénale", organisé conjointement par le Bangladesh et l'Institut pour l'Asie et l'Extrême-Orient, s'est tenu à Dhaka du 14 au 18 mars 1998;

j) Un séminaire sur le thème "Prévention du crime et stratégies de lutte contre la criminalité organisée", organisé conjointement par l'Inde et l'Institut pour l'Asie et l'Extrême-Orient, s'est tenu à Delhi du 14 au 17 décembre 1998;

k) Les cinquième et sixième stages régionaux sur le thème "Mesures efficaces contre les délits relatifs aux drogues et les progrès de l'administration de la justice pénale", organisés par le Bureau du Conseil thaïlandais de la lutte contre les stupéfiants avec l'assistance d'experts envoyés par l'Institut pour l'Asie et l'Extrême-Orient, s'est tenu en janvier 1997 et mars 1998;

l) Le dixième séminaire régional sur le thème "Mesures efficaces pour combattre les délits relatifs aux crimes et améliorer l'administration de la justice pénale", organisé par l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine avec l'assistance de l'Institut pour l'Asie et l'Extrême-Orient, s'est tenu à San José du 28 juillet au 8 août 1997;

m) Une assistance a été apportée par l'Institut pour l'Asie et l'Extrême-Orient au Ministère des affaires intérieures et du patrimoine national du Kenya pour un projet visant à mettre au point des normes nationales pour le traitement des délinquants mineurs, du 27 juillet au 3 octobre 1998;

n) Au cours du 110<sup>e</sup> stage international, a été organisée une réunion d'experts sur les délits relatifs aux réseaux informatiques au siège de l'Institut pour l'Asie et l'Extrême-Orient, à Fuchu (Japon), du 5 au 9 octobre 1998,

en préparation pour l'atelier sur les délits liés aux réseaux informatiques qui aura lieu à l'occasion du dixième Congrès de l'Organisation des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants, qui se tiendra à Vienne du 10 au 17 avril 2000;

o) Publication de rapports sur les stages et les séminaires et cinq volumes de la "Resource Material Series" (n<sup>os</sup> 49 à 53).

## **B. Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine**

27. Les activités de l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine au cours de la période considérée ont porté sur les points suivants:

a) Un projet patronné par le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et la Commission interaméricaine pour la lutte contre l'abus des drogues a été organisé sur le thème du renforcement de la capacité des gouvernements à lutter contre le trafic de drogues en Amérique latine;

b) Un projet sur la justice pour mineurs et les droits de l'homme intéressant plusieurs pays d'Amérique latine a été réalisé sous le patronage de la Commission européenne;

c) Un projet concernant les femmes, l'égalité des sexes et la justice a été réalisé dans plusieurs pays d'Amérique latine sous le patronage de l'Agence danoise pour le développement international;

d) En coopération avec le Gouvernement norvégien, un projet visant à renforcer les normes relatives à la prévention et au contrôle de la violence contre les femmes a été organisé dans les pays d'Amérique centrale;

e) En coopération avec le Gouvernement suédois, un projet visant à établir l'égalité entre les hommes et les femmes a été inclus dans la formation des corps de police au Guatemala;

f) Un projet a été réalisé au Guatemala sur la violence contre les femmes et les enfants, sous le patronage du Gouvernement néerlandais;

g) Deux projets ont été réalisés en Bolivie: l'un sur la formation des corps de police et l'autre sur l'éthique, la corruption et les corps de police, tous deux financés par la Banque mondiale;

h) Un projet sur la mise en place de bureaux de médiation en Équateur a été financé par la Banque de développement interaméricaine;

i) Un projet sur l'assistance technique dans les questions relatives à la prévention du crime a été élaboré;

j) Un programme sur les systèmes pénitentiaires a été élaboré conjointement par l'Agence japonaise pour la coopération internationale et l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient.

## **C. Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l'Organisation des Nations Unies**

28. Au cours de la période considérée, l'Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l'Organisation des Nations Unies, a renforcé ses liens de partenariat et de coopération avec les États Membres, des instituts nationaux de recherche, diverses institutions universitaires, d'importantes organisations intergouvernementales et non gouvernementales ainsi que des personnalités privées. Parmi les activités de l'Institut européen, on peut citer:

a) L'Institut européen participe à l'"Opération Pieuvre", un projet axé sur la corruption et la criminalité organisée dans les pays en transition. Ce projet est réalisé conjointement par le Conseil de l'Europe et la Commission européenne. La réunion finale sur la première phase du projet s'est tenue en novembre 1997, la deuxième phase a commencé en 1998;

b) En mars 1997, l'Institut européen, le Département de l'administration pénitentiaire de Finlande et le Conseil de l'Europe ont organisé une conférence à Helsinki sur les populations carcérales dans les pays d'Europe et d'Amérique du Nord (mars 1997);

c) Après une évaluation des besoins, des propositions de projet ont été élaborées en vue de l'introduction de l'informatique dans les systèmes de justice pénale de la Bulgarie et de la Fédération de Russie, en 1997;

d) En collaboration avec le Ministère de l'intérieur de la Fédération de Russie, l'Institut européen a organisé une conférence internationale sur la prévention du trafic international de véhicules à moteur, en février et mars 1997;

e) L'Institut européen a participé en qualité d'observateur à un atelier régional européen sur la réglementation des armes à feu, qui s'est tenu à Ljubljana en septembre 1997;

f) L'Institut européen a publié le premier rapport sur les activités de la criminalité organisée au niveau mondial et sur la lutte contre ces activités, élaboré par une équipe dirigée par Umberto Savona, de l'Université de Trento (Italie), pendant le premier semestre de 1998;

g) Un membre de l'Institut européen faisait partie de la délégation finlandaise qui a assisté aux réunions préparatoires en vue de l'élaboration du projet de convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée;

h) L'Institut européen a participé aux travaux du Groupe de haut niveau de l'Union européenne sur la criminalité organisée et du Groupe multidisciplinaire de l'Union européenne sur la criminalité organisée, en 1997 et en 1998;

i) Un stage pour des agents du système de justice pénale s'occupant de questions de violence dans la famille a été organisé par l'Institut européen à Varsovie, en octobre 1998;

j) Une version en russe du manuel pratique *Stratégies de lutte contre la violence dans la famille* (ST/CSDHA/20) a été terminée en 1997 et une version en chinois a été terminée en 1998;

k) En 1997 et 1998, un groupe d'experts choisis par l'Institut européen a analysé les données contenues dans la cinquième Enquête des Nations Unies sur les tendances de

la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale. Les résultats de cette analyse ont été publiés en un rapport de deux volumes dans la série des publications de l'Institut européen, à la fin de 1998;

l) L'Institut européen a organisé le sixième Colloque européen sur la criminalité et la politique pénale, à Helsinki en décembre 1998. Les thèmes du Colloque étaient les mêmes que ceux des ateliers qui devaient se tenir dans le cadre du dixième Congrès. Le Colloque a également traité des indicateurs des tendances criminelles et du fonctionnement de la justice pénale;

m) Un membre de l'Institut européen a fait office de rapporteur lors des réunions d'experts sur l'élaboration des manuels concernant l'utilisation et l'application des Principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité et aux victimes d'abus de pouvoir. Les réunions se sont tenues à La Haye en mars 1997, à Amsterdam en août 1997 et à Washington (D.C.) en février 1998;

n) L'élaboration d'une base de données créée en 1996 sur les projets de coopération technique internationale dans le domaine de la politique pénale, à l'intention des pays d'Europe centrale et orientale, s'est poursuivie en 1997 et 1998;

o) Une étude sur l'efficacité de l'assistance internationale fournie à l'Estonie dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale a été entreprise en 1997 et s'est poursuivie en 1998;

p) L'Institut européen a accordé cinq bourses de courte durée en 1997 et six autres bourses en 1998 pour des étudiants diplômés et de jeunes spécialistes s'occupant de politique pénale.

#### **D. Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants**

29. Au cours de la période considérée, les activités de l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants ont notamment porté sur les points suivants:



a) L'Institut africain a collaboré étroitement aux préparatifs et à la tenue de l'Atelier ministériel régional africain sur la criminalité transnationale organisée et la corruption, patronné par le Centre pour la prévention internationale du crime et le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, qui s'est tenu à Dakar du 21 au 25 juillet 1997;

b) En février 1998, l'Institut africain a, en étroite collaboration avec le Centre international pour la réforme du droit pénal et la politique de justice pénale, organisé une réunion d'experts qui s'est tenue à Kampala en décembre 1998 et y a participé;

c) Des experts africains qui se sont réunis à Kampala en avril 1998 ont examiné la question de l'entraide juridique et de l'extradition;

d) L'Institut africain a collaboré avec le Centre international pour la réforme du droit pénal et la politique de justice criminelle en vue de l'organisation d'une réunion d'experts qui s'est tenue à Kampala, en décembre 1998, et à laquelle il a participé;

e) L'Institut africain a coopéré avec le Centre pour la prévention de la criminalité internationale et le Gouvernement ougandais en vue de l'organisation de la Réunion préparatoire régionale africaine pour le dixième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants, qui s'est tenue à Kampala du 7 au 9 décembre 1998;

f) En 1997, l'Institut africain a entrepris une étude des lois, traités et pratiques générales concernant l'extradition et l'entraide dans les pays africains, dans le cadre de la phase initiale d'un projet sur les pratiques impliquant l'extradition et l'entraide judiciaire en Afrique;

g) Une étude de la criminalité et de la victimisation a été lancée en juin 1998 dans le cadre d'un projet conjoint avec l'UNICRI et l'Université d'Afrique du Sud;

h) Une étude concrète sur la réinsertion des enfants des rues a été élargie pour inclure la prévention de la criminalité des mineurs et l'ordre public dans les communautés, essentiellement dans le domaine de l'enseignement populaire et de la prévention du crime;

i) Une étude sur la réinsertion sociale des détenus a été poursuivie avec l'appui financier du Gouvernement ougandais. Un rapport intérimaire sur l'étude est disponible en anglais et en français;

j) L'Institut africain a ouvert sa première page d'accueil sur Internet avec l'appui de l'Institut national de la justice du Département de la justice des États-Unis;

k) L'Institut africain a participé à l'Étude internationale des Nations Unies sur la réglementation des armes à feu en vue de la prévention du crime et de la sécurité publique et a joué le rôle de coordonnateur pour les États Membres africains participant à l'Étude;

l) L'Institut africain a coopéré avec le Centre pour la prévention internationale du crime à l'organisation d'un atelier régional africain sur la réglementation des armes à feu, qui s'est tenu à Arusha du 3 au 7 novembre 1997;

m) L'Institut africain a collaboré avec le Gouvernement néerlandais et le Centre pour la prévention internationale du crime à l'organisation d'une réunion spéciale sur les capacités nationales de rassemblement de statistiques sur la justice pénale et d'autres informations, qui s'est tenue à Veldhoven (Pays-Bas) du 17 au 21 mars 1998;

n) Au cours de la période considérée, l'Institut africain a participé à de nombreux séminaires et réunions internationaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux.

## **IV. Activités des instituts associés**

### **A. Institut australien de criminologie**

30. Au cours de la période considérée, le programme de recherche de l'Institut australien de criminologie comportait quatre thèmes: a) fraude en matière de propriété et fraude avec des moyens très sophistiqués, y compris criminalité organisée et criminalité à l'aide de moyens techniques perfectionnés; b) surveillance de la violence et de l'utilisation illégale des armes à feu; c) politique officielle et drogues, notamment analyse en cours des décès intervenus pendant la détention; enfin, d) gestion et analyse des données. Parmi les activités, on peut citer les suivantes:

a) L'Institut australien a participé au Programme d'étude de l'abus des drogues chez les prévenus de l'Institut national de justice du Département de la justice des États-Unis;

b) Un groupe de travail placé sous les auspices du Conseil de la sécurité et de la coopération en Asie et dans le Pacifique étudie la question du trafic illégal d'armes;

c) L'Institut australien a procédé à une étude nationale de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants en Australie;

d) L'Institut australien a publié récemment deux documents sur les armes à feu et le programme de surveillance des homicides. Le programme est axé sur 70 variables différentes concernant la victime, le délinquant et les circonstances;

e) L'Institut australien a analysé tous les décès survenus pendant la détention, établissant notamment des listes systématiques et faisant foi de tous les décès survenus dans ce que l'on appelle les opérations de police liées à la détention telles que la poursuite et l'arrestation;

f) Dans le domaine du crime faisant appel aux technologies perfectionnées, un livre a récemment été publié sur les délits relatifs aux réseaux informatiques et une étude s'est poursuivie sur le problème des jeux sur Internet. L'Institut australien a aidé l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient à préparer l'atelier sur les délits relatifs aux réseaux informatiques, qui doit se tenir dans le cadre du dixième Congrès;

g) L'Institut australien a un site sur la Toile qui présente, par exemple, une liste en ligne du contenu de sa bibliothèque;

h) La série de publications sur les tendances et les questions de l'Institut australien s'est intéressée récemment au thème "La criminalité dans un monde se rapetissant: incidences de la mondialisation pour la justice pénale";

i) L'Institut australien a accueilli de nombreux visiteurs du monde entier, notamment un chercheur de l'Institut coréen de criminologie qui a bénéficié d'une

bourse d'un an. Plusieurs délégations ont visité l'Institut australien, en particulier une délégation chinoise.

## **B. Centre international pour la réforme du droit pénal et la politique de justice criminelle**

31. Au cours de la période considérée, le Centre international pour la réforme du droit pénal a réalisé de nombreux projets en coopération avec d'autres instituts appartenant au réseau du Programme et a activement cherché à développer des partenariats. Parmi les activités du Centre international, on peut citer:

a) Le Centre international a participé à la réunion préparatoire officieuse du Comité spécial sur l'élaboration d'une convention contre la criminalité transnationale organisée, qui s'est tenue à Buenos Aires du 31 août 1998, et envisage de continuer à participer aux sessions du Comité spécial;

b) Le Centre international a élaboré un projet de deux ans visant à promouvoir et à faciliter la coopération effective entre les juridictions des pays d'Asie et du Pacifique, en vue de lutter contre la criminalité transnationale organisée grâce à des mesures efficaces contre le blanchiment de l'argent;

c) Le Centre international a publié deux rapports: "Mesures contre la criminalité transnationale organisée: lutte contre le blanchiment de l'argent dans le cadre de mise en place d'institutions dans les pays d'Asie et du Pacifique" et "Blanchiment d'argent dans les pays d'Asie et du Pacifique: problèmes au niveau régional et possibilités de coopération internationale";

d) Le Centre international a organisé un colloque international sur la prévention de la fraude financière et la lutte contre cette fraude, qui s'est tenu à Beijing en octobre 1998. En outre, conjointement avec l'Institut Max Planck de droit pénal international comparé, le Centre international a organisé un colloque international sur le thème "La responsabilité pénale d'entités juridiques et collectives", qui s'est tenu à Berlin du 4 au 6 mai 1998;

e) Le Centre international termine un projet sur l'élimination de la violence contre les femmes, qui

débouchera sur la mise en place de deux instruments: un manuel pratique sur les stratégies et mesures concrètes types relatives à l'élimination de la violence contre les femmes dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale; enfin, un recueil des meilleures pratiques en la matière. En coopération avec le Centre pour la prévention internationale du crime, l'Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l'Organisation des Nations Unies, l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine et le Département de la justice du Canada, le Centre international a organisé une réunion internationale d'experts, qui s'est tenue du 17 au 19 décembre 1998 à Vancouver (Canada), pour mettre au point les deux instruments;

f) Le Centre international a également participé aux travaux d'un groupe de coordination internationale en vue d'une assistance technique et de conseils dans le domaine de la justice pour mineurs;

g) Le Centre international a participé à la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une Cour criminelle internationale, qui s'est tenue à Rome du 15 juin au 17 juillet 1998;

h) Le Centre international envisage un projet sur la traite des personnes humaines et envisage d'appliquer les résultats de ce projet sur le terrain;

i) En 1998, le Centre international a réalisé un projet consultatif technique visant à aider la Thaïlande à élaborer des politiques et des procédures pour enquêter sur les abus dont sont victimes les enfants et les soins à apporter à des enfants victimes pendant l'action pénale et au-delà;

j) En 1995, le Centre international a entrepris un projet intitulé "Le programme de coopération Chine-Canada en matière de droit pénal et de justice pénale". En 1998, il a organisé plusieurs séminaires et colloques de travail sur la réforme du droit, la formation judiciaire, la recherche juridique et le développement institutionnel. En coopération avec le Centre de droit pénal de Beijing, le Centre international a publié un livre intitulé *Les normes de l'Organisation des Nations Unies et le système juridique de justice pénale en Chine*, en octobre 1998;

k) Depuis 1991, le Centre international réalise un projet conjoint avec le Service correctionnel canadien en vue de promouvoir un renouvellement des pratiques en matière de sanctions et de mesures pénales au niveau international. Des activités sont en cours ou à l'état de projet avec le Brésil, la Chine, le Malawi, l'Afrique du Sud et certains pays d'Amérique centrale. Le Centre international a mis au point un projet d'instrument modèle concernant la réglementation théorique et pratique fondamentale des systèmes de détention, fondé sur les normes de l'ONU en la matière, les résolutions de l'Assemblée générale et les directives opérationnelles canadiennes. En novembre 1998, ce projet d'instrument a été examiné par une réunion d'experts qui s'est tenue à Kampala;

l) En coopération avec un groupe d'organisations canadiennes, le Centre international a convoqué une conférence mondiale pour commémorer le cinquantième anniversaire de la signature de la Déclaration universelle des droits de l'homme. La conférence s'est tenue à Montréal du 7 au 9 décembre 1998;

m) Le Centre international a régulièrement fourni des informations concernant l'assistance technique et les activités de coopération internationale dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale, par le biais de bulletins d'information, de publications, de courrier électronique et de conférences.

### **C. Institut international de hautes études en sciences pénales**

32. Au cours de la période considérée, les activités de l'Institut international de hautes études en sciences pénales ont notamment porté sur:

a) Un séminaire de formations sur le thème "La protection des droits de l'homme dans l'administration de la justice pénale" a été organisé à l'intention des pays lusophones d'Afrique, en collaboration avec le Centre des droits de l'homme du Secrétariat, le Centre pour la prévention internationale du crime, le Conseil de l'Europe, la Commission européenne des droits de l'homme et l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement. Ce séminaire s'est tenu à Syracuse (Italie) du 25 mai au 1<sup>er</sup> juin 1997;

b) Une conférence internationale sur l'impunité pour les crimes internationaux et les violations graves des droits de l'homme fondamentaux s'est tenue à Syracuse du 16 au 21 septembre 1997;

c) Un séminaire international, organisé par l'Institut international en coopération avec le Conseil de l'Europe, s'est intéressé à des questions relatives aux modalités de sécurité et de police dans les pays nouvellement démocratiques et les pays en transition, du 9 au 13 décembre 1998;

d) Deux réunions entre les sessions du Comité préparatoire pour la création d'une Cour criminelle internationale ont été organisées par l'Institut international à Syracuse en 1997, dans le cadre des activités du Comité;

e) Une conférence régionale sur la Cour criminelle internationale a été organisée par l'Institut international au Caire du 24 au 26 novembre 1997;

f) Une conférence régionale sur la Cour criminelle internationale a été organisée par l'Institut international, les 18 et 19 février 1998, en préparation de la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une Cour criminelle internationale;

g) En rapport avec cette conférence diplomatique, l'Institut international a, en coopération avec le Conseil consultatif scientifique et professionnel international, organisé une réunion officieuse du bureau de la Conférence diplomatique à l'intention des présidents désignés, du rapporteur général, du Secrétariat (le Bureau juridique et le Bureau du Secrétaire général) et d'autres experts s'occupant du processus menant à la création du Tribunal criminel international à Courmayeur (Italie), du 6 au 8 mai 1998;

h) Trois activités distinctes relatives à l'extradition ont été exécutées par l'Institut international à la suite de la Réunion d'experts intergouvernementaux sur l'extradition, qui s'est tenue à Syracuse du 10 au 13 décembre 1996;

i) Un séminaire international de formation sur la coopération internationale dans le domaine des questions pénales a été organisé par l'Institut international, en collaboration avec le Centre pour la prévention internationale du crime, à Syracuse, du 1<sup>er</sup> au 5 juin 1997;

j) Deux colloques internationaux à l'intention de jeunes spécialistes du droit pénal ont été organisés, en coopération avec l'Association internationale de droit pénal, à Syracuse, du 16 au 22 septembre et du 21 au 28 septembre 1997;

k) Deux réunions parallèles traitant de la coopération internationale en matière pénale ont été organisées par l'Institut international du 6 au 11 juillet 1998;

l) Un programme d'assistance technique dans le domaine de la criminalité organisée et du blanchiment de l'argent a été organisé à l'intention de hauts fonctionnaires et d'experts du Gouvernement égyptien, à Syracuse, du 27 novembre au 4 décembre 1998;

m) Un séminaire international sur l'application des lois et les modalités de la coopération dans la lutte contre la criminalité organisée et ses manifestations transnationales a été organisé à l'intention de procureurs par l'Institut international, à Syracuse, du 3 au 6 décembre 1998;

n) Une réunion internationale d'experts de l'Association internationale de droit pénal consacrée aux systèmes de justice pénale en face de la criminalité organisée a été convoquée et accueillie par l'Institut international du 3 au 7 décembre 1998;

o) Une conférence internationale sur les relations entre différents systèmes de justice pénale a été organisée avec l'Association internationale de droit pénal à Aix-en-Provence (France), les 9 et 10 juin 1997;

p) Une conférence internationale sur les systèmes de justice pénale comparée a été organisée en coopération avec le Centre pour la prévention internationale du crime, à Syracuse, du 6 au 20 décembre 1997;

q) L'Institut international a publié de nombreux livres et rapports sur les questions susmentionnées.

#### **D. Académie arabe Naïf des sciences de la sécurité**

33. L'Académie arabe Naïf des sciences de la sécurité comporte trois instituts principaux: un institut pour diplômés, qui délivre notamment des diplômes de *Bachelor of Science* et des diplômes spécialisés; un institut de formation, qui participe activement à des programmes à court terme et à long terme, à des séminaires et à des ateliers sur des sujets intéressant les pays arabes; enfin, un centre de recherche, qui traite de questions prioritaires dans la région. En décembre 1997, une conférence internationale a été organisée sur la coopération technique en matière de prévention du crime et de justice pénale à l'intention des pays arabes.

#### **E. National Institute of Justice du Ministère de la justice des États-Unis**

34. Au cours de la période considérée, le National Institute of Justice du Ministère de la justice des États-Unis a réalisé les projets et programmes internationaux ci-après:

a) En avril 1998, l'Institut a fait une offre de 500 000 dollars des États-Unis à la communauté de la recherche internationale pour des propositions de bourses destinées à relever le défi de la recherche comparative sur la criminalité transnationale. Trois projets, concernant l'efficacité des systèmes de justice pour mineurs, la traite des personnes humaines et l'exploitation sexuelle commerciale des enfants, ont été financés pour un total de 610 098 dollars des États-Unis;

b) L'Institut a inauguré le Programme international de contrôle de l'abus des drogues chez les prévenus, l'une des seules mesures d'ampleur mondiale sur la prévalence des drogues axées sur les conséquences de l'abus des drogues dans les frontières nationales et au-delà des frontières. En 1998, des sites sont devenus opérationnels en Australie, au Chili, en Afrique du Sud et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (Angleterre et Écosse);

c) L'Institut a convoqué une réunion d'experts sur l'utilisation de l'Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale, qui s'est réunie à Veldhoven (Pays-Bas) en mars 1998;

d) L'Institut a engagé un programme de recherche de deux ans et d'un montant de 1,5 million de dollars pour un partenariat entre les États-Unis et l'Ukraine en 1998. Ce programme est appuyé par le Département d'État des États-Unis;

e) L'Institut a poursuivi son appui aux instituts du réseau du Programme. Utilisant le programme en ligne de centres d'échanges des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNOJUST), l'Institut a reçu 50 000 dollars des États-Unis du Département d'État des États-Unis en septembre 1998 pour renforcer le matériel et le logiciel utilisés par les instituts du réseau du Programme et à Vienne. En 1998, UNOJUST s'est transformé en Réseau d'information mondial sur la justice;

f) Les 17 et 18 juin 1998, l'Institut a copatronné un atelier sur la criminalité transnationale organisée. Des cadres théoriques et des essais de recherche liés à ce problème ont été examinés et un ordre du jour de recherche définissant les

domaines critiques sur lesquels la recherche devrait porter a été défini;

g) Le 10 novembre 1998, l'Institut a convoqué une réunion de représentants des instituts de recherche en matière de justice pénale travaillant dans des ministères de la justice ou dans d'autres institutions officielles. L'objectif de cette réunion, qui s'est tenue à Washington (D.C.), était de commencer à tirer parti des instituts du réseau du Programme en vue d'ouvrir un dialogue avec d'autres instituts de recherche ayant des intérêts communs sur des questions relatives à la criminalité et à la justice;

h) L'Institut a convoqué une table ronde de chercheurs américains et britanniques, à Washington (D.C.), les 16 et 17 novembre 1998. L'objectif de cette réunion était d'explorer la recherche, le développement des programmes et les tactiques et stratégies d'évaluation relatives à une stratégie complète de réduction de la criminalité par l'utilisation des preuves, mise en œuvre par le Royaume-Uni en juillet 1998.

## **F. Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire**

35. Au cours de la période considérée, l'Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire a axé ses efforts sur la promotion de la recherche, de la formation et de l'enseignement universitaire dans le domaine des droits de l'homme et du droit humanitaire. Parmi les activités de l'Institut, on peut citer:

a) Des stages sur la question des droits de l'homme à l'intention de policiers et de gardiens de maisons de détention, de procureurs, de magistrats et de juges, et d'autres personnes s'occupant de l'administration de la justice ont été organisés dans un certain nombre de pays, notamment en Afrique du Sud, en Chine, en Éthiopie, en Géorgie, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie, au Viet Nam, en Zambie et au Zimbabwe. Des programmes ont récemment été élaborés à l'intention de pays d'Europe centrale et orientale;

b) L'Institut a également élaboré des programmes universitaires de haut niveau dans le domaine des droits de l'homme à l'intention de hauts fonctionnaires, d'universitaires et de représentants d'organisations non

gouvernementales. L'Institut organise un programme permettant de délivrer un diplôme de *Master* dans le domaine du droit international sur les droits de l'homme, ouvert à des étudiants du monde entier;

c) Les tribunaux et les centres de formation du personnel pénitentiaire en Ouganda ont reçu de la documentation dans le domaine des droits de l'homme et de l'administration de la justice pour les aider à prendre des décisions et à assurer une formation dans ce domaine;

d) L'Institut a continué à appuyer les activités menées par le Programme pour la paix communautaire à l'Institut du Western Cape en Afrique du Sud. La formation en matière de maintien de l'ordre communautaire, la production de manuels pour des assesseurs non juristes et l'élaboration de stratégies de prévention du crime et de modèles différents pour la solution des conflits constituent des exemples des activités menées par le Programme pour la paix communautaire;

e) Un appui institutionnel a été apporté à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, au Centre africain pour la démocratie et l'étude des droits de l'homme, à la Société africaine pour le droit international et comparé, au Fonds pour la recherche et la documentation sur les droits de l'homme pour l'Afrique australe et au Centre d'études juridiques appliquées à l'Université de la Witwatersrand, en Afrique du Sud;

f) L'Institut a fréquemment organisé des réunions d'experts, des séminaires et des colloques auxquels il a participé et où l'application des instruments internationaux concernant les droits de l'homme était examinée. On peut citer notamment les manifestations qui ont eu lieu à Lund (Suède) en 1997 et 1998:

i) L'atelier sur le rôle complémentaire des organisations et instituts non gouvernementaux dans le domaine des droits de l'homme internationaux et des défenseurs des droits de l'homme dans les pays du Sud, organisé en coopération avec la Fédération internationale des droits de l'homme le 25 avril 1997 sur le thème "Défenseurs des droits de l'homme: partenariat international";

ii) Une réunion d'experts sur le Groupe d'inspection de la Banque mondiale, qui s'est tenue du 23 au 25 octobre 1997;

iii) Le premier Séminaire Asie-Europe sur les droits de l'homme et l'état de droit a été organisé du 11 au 13 décembre 1997;

g) De nombreuses publications ont paru en 1997 et 1998. On peut trouver leur liste sur le site de l'Institut sur Internet (<http://www ldc.lu.selraoul>).

## **G. Centre international pour la prévention du crime**

36. Au cours de la période considérée, le Centre international pour la prévention du crime a mené les activités ci-après:

a) Une conférence du Forum des maires en préparation à la Conférence de Johannesburg sur la prévention du crime;

b) Activités de coopération avec la Communauté urbaine de Montréal dans le domaine de l'assistance technique et de la prévention du crime, visant à promouvoir les stratégies les plus efficaces de prévention du crime;

c) Activités dans des villes de pays en développement telles que Johannesburg et Dar es-Salaam, en coopération avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat);

d) Une consultation en cours avec l'Afrique du Sud, comprenant notamment une visite de fonctionnaires sud-africains au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis en vue d'une formation sur l'application des stratégies de prévention du crime;

e) Le Centre international pour la prévention du crime a développé son centre de documentation en mettant davantage d'informations disponibles sur son site d'Internet.

## **V. Activités du Conseil consultatif scientifique et professionnel international**

37. Le Conseil consultatif scientifique et professionnel international regroupe des organisations du monde entier actives dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale et met en commun leurs contributions sur des domaines précis.

38. Du 25 au 27 septembre 1998, le Conseil consultatif scientifique et professionnel international a accueilli une conférence sur les mesures à prendre pour lutter contre la criminalité transnationale, qui s'est tenue à Courmayeur (Italie). Cette conférence a rassemblé plus de 190 responsables politiques, universitaires, administrateurs de justice pénale du monde entier.

## **VI. Préparatifs du dixième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants**

39. Quatre ateliers techniques se tiendront dans le cadre du dixième Congrès. Le Centre pour la prévention internationale du crime travaillera aux préparatifs de ces ateliers en coopération avec quatre instituts. Les thèmes des ateliers et les instituts partenaires sont les suivants: lutte contre la corruption (UNICRI); délits relatifs aux réseaux informatiques (Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient); participation de la communauté à la prévention du crime (Centre international pour la prévention du crime, avec une assistance préliminaire supplémentaire du Gouvernement argentin); enfin, les femmes dans les systèmes de justice pénale (Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l'Organisation des Nations Unies). Pour plus de détails, se reporter au rapport du Secrétaire général sur les préparatifs du dixième Congrès (E/CN.15/1999/6).

### *Note*

<sup>1</sup>Graeme Newman, éd., *Global Report on Crime and Justice* (New York, Oxford University Press, à paraître).